



CICR

JANVIER 2011

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

PROTECTION

La protection des vulnérables à travers des discussions constructives avec les autorités

EAU ET HABITAT

Améliorer la desserte en eau potable

ACTIVITÉS MÉDICALES

Guinée: Assistance médicale aux blessés de troubles post électoraux

COOPÉRATION

Soutien à la Croix-Rouge guinéenne (CRG)

COMMUNICATION

Le CICR et les Forces de Défense et de Sécurité en Guinée

JOURNÉE SIDA

Célébration de la journée mondiale de lutte contre le sida

CONTACT

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Délégation en République de Guinée

Délégation de Conakry

Coléah Abattoir, Corniche Sud
Rue MA 002 X MA 255
Commune de Matam
BP 3204 CONAKRY
République de Guinée
Tél. : +224 63 35 13 61
+224 63 40 80 53
Email : conakry.coa@icrc.org

Sous délégation N'zérékoré

Quartier Ossud
N'zérékoré
Tél. : + 224 64 37 42 85

Bureau de Freetown (Sierra Léone)

126 Circular road 2nd floor
Tél. : + 232 76 696 783
Email : op_mob_freetown.gva@icrc.org

www.icrc.org

BULLETIN D'INFORMATION

Délégation de Conakry



ÉDITORIAL



L'année 2010 s'est achevée sur une note d'espoir pour les Guinéens. Après plus de 50 ans de souveraineté nationale, le pays vient d'avoir son premier président civil élu au suffrage universel.

Un premier ministre a été nommé et son gouvernement formé. L'équipe gouvernementale aura pour mission de poursuivre le processus électoral en organisant des élections législatives.

Le processus issu des accords de Ouagadougou de janvier 2010, qui a conduit aux élections présidentielles a connu des moments de troubles. Entre les deux tours des élections présidentielles, et lors des proclamations des résultats provisoires du deuxième tour, des scènes de violence ont éclaté à Conakry et dans d'autres villes du pays. Des personnes ont été tuées, d'autres blessées et des vagues d'arrestations notées.

Dans ces situations, le CICR est resté aux côtés des guinéens. Jouissant de sa longue présence dans le pays, - une vingtaine d'années, dont neuf de manière permanente - le CICR, en partenariat avec la Croix-Rouge guinéenne, a apporté des réponses aux problèmes humanitaires, à travers ses interventions habituelles: la protection et l'assistance. Vous trouverez, résumées dans ce numéro, les activités du CICR au cours de l'année 2010.

• **Protection** : le CICR a poursuivi, en collaboration avec les autorités pénitentiaires, son assistance aux personnes privées de liberté. A travers leurs visites dans les établissements pénitentiaires, les délégués du CICR ont travaillé à l'amélioration des conditions de vie des détenus en apportant leur soutien dans le domaine de la santé, hygiène et assainissement, ainsi que dans la lutte contre la malnutrition. Par ailleurs, des efforts ont été fournis pour rétablir le contact entre les membres de

familles séparés par le conflit ou d'autres raisons. Durant cette activité, une attention particulière est toujours accordée aux enfants qui se retrouvent sans membre de famille. En lien avec la crise ivoirienne, le CICR, appuyé par la Croix-Rouge guinéenne, a permis aux réfugiés de rétablir les liens familiaux à travers des Messages Croix-Rouges (MCR) ou des appels téléphoniques.

• **Assistance** : deux grandes activités ont concerné l'approvisionnement en eau potable ainsi que le soutien apporté aux structures hospitalières. Le CICR a soutenu les efforts des autorités dans leur objectif de garantir un approvisionnement en eau potable aux populations des milieux urbains et celles des zones rurales. Au niveau médical, un appui a été accordé à l'hôpital national Donka ainsi qu'aux hôpitaux régionaux de Mamou et de Nzérékoré, dans la prise en charge de qualité des blessés victimes des situations de violence.

• **Soutien à la Croix-Rouge guinéenne (CRG)** : le CICR a poursuivi son appui structurel et opérationnel à son partenaire du Mouvement international de la Croix-Rouge. Le CICR a travaillé au renforcement de capacité de la Croix-Rouge guinéenne, et a été à ses côtés lors de ses interventions de couverture sanitaire aux victimes des troubles électoraux.

• **Prévention** : des séances de sensibilisation ont été organisées aux forces de défense et de sécurité sur le respect du droit. 2.960 porteurs d'armes composés des militaires, des gendarmes, ainsi que des policiers ont été sensibilisés. Les étudiants ainsi que les membres de la Société civile ont également été concernés.

Le CICR souhaite que cette année qui a commencé sous de grands signes d'espoir soit une occasion pour les autorités de trouver des solutions aux problèmes identifiés, et promet d'apporter sa contribution pour soutenir les efforts visant le bien-être des Guinéens.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Denise Duran
Cheffe de délégation du CICR

La protection des vulnérables à travers des discussions constructives avec les autorités

Activités Détention

En Guinée, les délégués du CICR mènent des visites dans des lieux de détention, depuis 1999, sur la base d'un accord signé par le CICR et le gouvernement guinéen. Ces visites ont un but exclusivement humanitaire et permettent aux délégués d'évaluer soigneusement les conditions de détention, ainsi que le traitement des détenus. Ensuite, les délégués partagent de façon confidentielle leurs observations et leurs recommandations avec les autorités compétentes. Les visites du CICR visent à renforcer, en collaboration avec les autorités pénitentiaires et sanitaires, un système de veille humanitaire dans les lieux de détention. Ce qui permet une réaction rapide en cas de crise humanitaire.

En bref, les activités du CICR en milieu carcéral visent à protéger et assister les personnes détenues les plus vulnérables, ainsi qu'à conseiller et soutenir les autorités pénitentiaires, sanitaires et judiciaires dans l'exercice de leurs responsabilités.

En 2010, le CICR a effectué 264 visites dans une trentaine d'établissements pénitentiaires civiles sous l'autorité du Ministère de la Justice. La malnutrition y constitue un défi humanitaire majeur. En collaboration avec les autorités pénitentiaires, le CICR a mis en oeuvre entre mars et juin 2010 un programme nutritionnel d'urgence dans 15 établissements pénitentiaires. En juin, ce programme a progressivement été étendu à l'ensemble des établissements pénitentiaires guinéens. Le soutien nutritionnel ciblé des détenus malnutris a permis de réduire fortement le nombre de détenus sévèrement malnutris, ainsi que la mortalité carcérale directement liée à la malnutrition. En 2010, le CICR a ainsi soutenu près de 1.250 détenus au niveau nutritionnel.

Au niveau médical, le CICR a procuré régulièrement des médicaments essentiels aux autorités détentrices et sanitaires pour la santé des détenus. En outre, le CICR a aménagé une infirmerie dans vingt établissements pénitentiaires afin de permettre aux agents de santé affectés dans les établissements pénitentiaires de pouvoir effectuer les consultations médicales. Le CICR a poursuivi son dialogue avec les Ministères de la Justice et de la Santé afin d'améliorer l'accès aux soins médicaux des détenus et cette col-

laboration a abouti à l'approbation d'un cahier des charges des agents de santé carcérale, ce qui contribue à améliorer l'accès aux soins des détenus.

En matière d'hygiène, le CICR distribue régulièrement du petit matériel d'hygiène individuelle (savons) et collective (balais, seaux, etc.). Il a mené en 2010 une nouvelle campagne de lutte antivectorielle dans la plupart des établissements pénitentiaires. Cette campagne a permis d'assister 2.725 détenus, y compris avec des nattes, voire des couvertures. L'activité était couplée, lorsque nécessaire à une campagne contre les maladies de la peau, notamment la gale et la mycose.

Enfin, le CICR visite régulièrement les personnes privées de liberté dans certains lieux transitoires de détention. A Conakry, le CICR a ainsi effectué des visites aux personnes détenues par le Bureau d'investigations judiciaires (BIJ), communément appelé camp PM3) dépendant de l'état-major de la Gendarmerie nationale, ainsi qu'à celles détenues par la Brigade spéciale d'Intervention de la police (BSIP), administrée par la Police nationale. Le CICR a été particulièrement actif dans les lieux de détention lors des violences électorales de la fin 2010.

Protection des populations civiles

Les nombreuses activités de terrain effectuées par le CICR à travers le pays aident au respect du droit et des principes humanitaires – en premier lieu à la protection de la population. Lorsqu'il constate des violations majeures des droits humains, le CICR engage un dialogue confidentiel avec les autorités concernées dans l'objectif d'obtenir une amélioration de la situation.

Rétablissement des liens familiaux (RLF) et recherche de personnes disparues

Le CICR et les sociétés nationales de Croix-Rouge sont très actifs dans le rétablissement du lien familial (RLF) entre les personnes séparées en raison des conflits armés ou d'autres raisons. Dans cette activité, une attention particulière est accordée aux enfants qui se retrou-

vent sans membres de famille, ou les enfants non accompagnés.

En 2010, le CICR a reçu en provenance des sociétés nationales de Croix-Rouge 70 demandes de recherche, dont 13 ont été clôturées positivement (les membres de familles ayant rétabli le contact).

Si la personne est dans l'impossibilité de contacter un proche dont elle connaît l'adresse, elle peut écrire un message Croix-Rouge (MCR) que le CICR ou la société nationale de la Croix-Rouge se charge d'acheminer à son destinataire. Ce dernier peut y répondre par le même moyen. Le service est particulièrement utile en milieu carcéral ou auprès des populations déplacées ou réfugiées. Les notifications consulaires ou les appels téléphoniques constituent d'autres modalités de RLF.

En 2010, le CICR en Guinée a reçu pour distribution 16 MCR émis par des Guinéens détenus à l'étranger. Il a collecté 83 MCR en détention, dont 58 étaient destinés à une distribution en Guinée. En outre, le CICR a notifié 32 détenus étrangers à leurs représentations consulaires respectives et effectué 50 appels téléphoniques de RLF en faveur de détenus, dont plus de la moitié étaient des mineurs.

En lien avec la crise ivoirienne, plusieurs centaines de citoyens ivoiriens et guinéens (qui résidaient en Côte d'Ivoire) ont trouvé refuge vers la fin de 2010 en République de Guinée. A des fins de protection, le CICR a entrepris l'identification des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille. En plus, le CICR et la Croix-Rouge guinéenne (CRG) ont travaillé au rétablissement des liens familiaux, par appel téléphonique ou MCR, de ces personnes avec des proches vivant dans la sous-région.

En 2010, le CICR a :

- Effectué 264 visites dans une trentaine d'établissements pénitentiaires.
- Soutenu sur le plan nutritionnel 1'250 détenus dans 15 lieux de détention
- Assisté 2'725 détenus en matière de lutte antivectorielle.
- Collecté 83 MCR en milieu carcéral, dont 58 à distribuer en Guinée et 25 à l'étranger
- Notifié 32 détenus à leurs représentations consulaires respectives.

Améliorer la desserte en eau potable

Le CICR poursuit son soutien aux autorités afin de garantir un accès à l'eau potable pour la population à la fois en milieu urbain et en milieu rural. A cet effet, il entretient une étroite collaboration avec la Société des Eaux de Guinée (SEG) et le Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE).

A Kouroussa, un forage industriel a été réalisé avec son raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité existants. En outre, un forage existant a aussi été réhabilité, faisant passer la capacité de production pour la commune urbaine de 20 m³/h à 68 m³/h. Ces travaux, commencés en juin ont été finalisés en décembre et ont servi plus de 15'000 habitants.

A Mamou, un forage industriel de 25m³/h a été effectué et raccordé aux réseaux d'eau et d'électricité et un forage existant a été réhabilité. Le CICR a aussi fourni un groupe électrogène de 250 KVA et a réhabilité les équipements hydromécaniques de la station d'eau potable de la commune urbaine. Les travaux ont duré 6 mois (de juin à décembre) et ont permis d'améliorer l'approvisionnement en eau potable pour 27'000 personnes.

A Mali, 3 nouveaux puits de collecte ont été construits et raccordés au réseau existant. Deux autres puits ont été réhabilités et équipés de pompes à main. Enfin un groupe électrogène a été remis à la

SEG. Ce projet a commencé en août et est en cours d'exécution en ces jours. Il permettra de servir 30 000 habitants.

A Mandiana et Gaoual, 30 forages ont été réalisés pour assurer un accès à l'eau potable aux habitants. Les puits sont munis de pompes à motricité humaine adaptées aux recommandations du SNAPE afin d'assurer leur maintenance par les communautés. Près de 35'000 habitants ont été servis par ces travaux commencés en juin et achevés en août.

En 2010, avec le soutien du CICR:

- 63'000 habitants des villes de Koundara, Kouroussa et Mamou ont été approvisionnés en eau potable par la SEG.
- 35'000 personnes des zones rurales des préfectures de Mandiana et Gaoual, ont été assistées en eau à partir de 30 forages.



Délégué CICR lors de l'évaluation du générateur au centre SEG/Koundara.

Assistance médicale aux blessés de troubles post électoraux



Ananie Kashironge/CICR/Guinée

Remise de kit blessé au CHU de Donka/Conakry

Le deuxième tour de l'élection présidentielle organisée le 7 novembre dernier en Guinée a été suivi de scènes de violences. Du 15 au 17 novembre, dans la capitale Conakry ainsi que dans quelques autres villes du pays, des personnes ont été tuées, d'autres blessées. Dès les premières heures du déclenchement de la violence, la Croix-Rouge Guinéenne, soutenue par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a déployé ses secouristes afin d'assister près de 300 victimes, dont 150 blessés graves évacués aux hôpitaux. Dans le même temps, le CICR a fourni du matériel médical à ces structures, notamment au centre hospitalier universitaire (CHU) de Donka.

Il est 14 heures précises. Le camion CICR, frappé d'une grande Croix-Rouge sur fond blanc, pénètre l'enceinte du CHU de Donka, situé en plein centre ville de Conakry. A l'entrée principale, le docteur Fatoumata Touré, pharmacienne en chef de l'hôpital, accueille l'équipe médicale du CICR. En un temps record, un groupe de jeunes gens vident le camion de son contenu qu'ils amènent dans le "magasin CICR". Le docteur Touré explique, sourire aux lèvres: "Ce stock, nous l'avons surnommé magasin CICR car c'est ici que nous conservons toute l'assistance que nous recevons de l'organisation. Maintenant nous sommes en confiance car ce stock nous aidera à prendre en charge immédiatement un nombre important de blessés".

La donation est composée d'un kit complet de médicaments permettant la prise en charge complète de 50 blessés hospitali-

sés. Il s'agit de pansements, d'injections, de perfusions, d'instruments et de matériel opératoire. Le CHU de Donka ainsi que plusieurs autres structures hospitalières guinéennes bénéficient du soutien du CICR depuis 2007, sous la forme de diverses formations du personnel médical et de donations en médicaments et matériel médical. L'hôpital de Donka a été le principal lieu d'évacuation de blessés à Conakry lors des violences qui ont éclaté du 15 au 17 novembre à la suite de la proclamation des résultats provisoires du second tour de l'élection présidentielle. Durant ces jours de trouble, les secouristes de la Croix-Rouge Guinéenne ont travaillé sans repos, à l'évacuation de blessés dans cet hôpital et d'autres structures de santé du pays.

Laetitia Nemouche, déléguée du CICR en charge du soutien aux hôpitaux, signale: "Cette donation permettra de couvrir les besoins des blessés toujours hospitalisés dont la prise en charge peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Nous avons remis une quantité suffisante afin de permettre à l'hôpital de soigner les blessés hospitalisés tout en maintenant une certaine capacité de réactivité pour l'arrivée d'éventuels nouveaux blessés".

Par leurs efforts combinés, les secouristes de la Croix-Rouge, le personnel de l'hôpital, Laetitia et son équipe ont permis la prise en charge de 299 blessés pendant ces trois jours de troubles à Conakry et ailleurs dans le pays. Ils font partie d'un groupe encore plus large de gens qui, à l'échelle nationale, ont permis d'aider les victimes de ces violences.

Depuis 2007, le CICR appuie l'hôpital national Donka, et les hôpitaux régionaux de Mamou et N'zérékoré dans la prise en charge de qualité des blessés victimes de situations de violence. Dans cette optique, le CICR a dispensé des formations spécifiques pour le personnel médical des services des urgences et de chirurgie de ces hôpitaux. Il assure le suivi continu ainsi que le recyclage de ces formations dans chacune de ces structures et a aussi fait des donations de matériels tels que des concentrateurs à oxygène, des tensiomètres, des boîtes à pansement des boîtes de chirurgie...

En novembre 2010 le CICR a fourni au CHU Donka un kit médical d'urgence complet pour la prise en charge prompte des blessés liés aux crises. L'hôpital de Mamou a quant à lui bénéficié d'un approvisionnement en eau dans la salle des urgences, de pansement et de la chirurgie. Le réservoir est alimenté par le réseau SEG de la ville.

En 2010, le CICR a :

- renforcé les équipements médicaux de l'hôpital national Donka et des hôpitaux régionaux de N'Zérékoré et Mamou.
- permis d'assister, en collaboration avec la CRG, plus de 700 personnes dont près de 400 ont été évacuées vers les structures médicales
- approvisionné l'hôpital de Mamou en eau dans les salles d'urgence
- formé 23 médecins de l'hôpital de Donka à l'application des protocoles de prise en charge des blessés aux urgences et de réalisation de pansements des plaies ouvertes en chirurgie.
- formé 80 médecins et infirmiers de l'hôpital militaire de Conakry sur les principes de la chirurgie de guerre.
- assuré un exercice d'application du plan d'urgence de l'hôpital régional de N'Zérékoré.
- réalisé l'enseignement d'un module universitaire sur la chirurgie des blessés de guerre pour 36 étudiants en cours de spécialisation de chirurgie à la faculté de médecine à Conakry

Soutien à la Croix-Rouge guinéenne (CRG)

Le CICR poursuit son appui à la Croix-Rouge locale (CRG) afin de lui permettre de renforcer ses capacités pour qu'elle soit en mesure de répondre aux urgences et catastrophes qui frappent la population guinéenne. Le CICR apporte ainsi son soutien technique et logistique à la CRG et, en période de crise, il travaille conjointement avec celle-ci.

C'est ainsi que la CRG a été très active lors des manifestations de masses qui ont entouré les premier et deuxième tours des élections présidentielles inter-

dans la construction des bureaux des comités préfectoraux de la Croix-Rouge. Trois bâtiments ont été construits cette année: il s'agit de sièges des comités préfectoraux de Kindia, de Siguiri et de Boké. Ces bâtiments servent de lieu de travail et de réunions pour les membres des comités locaux de la CRG.

Le CICR a soutenu la CRG dans l'élaboration de quatre curriculum de Premiers secours (Grand public, secouristes, formateurs et Premiers secours en entreprises) conçus selon les

normes du Mouvement Croix-Rouge et les standards internationaux comme ceux prévalant en Guinée au sein des forces armées. Ces curriculum sont en voie de validation auprès du Ministère de la Santé. Cette validation permettra une standardisation au niveau national et devrait permettre de limiter la multipli-

cation de pratiques non conformes, mais aussi l'incidence mortelle des traumatismes crâniens et vertébraux des victimes d'accidents divers. Les volontaires de la CRG sont également impliqués dans les activités du rétablissement des liens familiaux qu'ils mènent en collaboration avec le CICR. Suite aux derniers troubles post électoraux intervenus en décembre dernier en Côte d'Ivoire, la CRG s'est impliquée dans l'évaluation des besoins de rétablissement des liens familiaux des



Siège de la Croix-Rouge guinéenne, comité de Sigiri

venues entre juin et novembre 2010, ce qui lui a permis d'assurer à temps opportun des opérations de couvertures sanitaires qui ont été très appréciées par la population.

En matière de communication, des formations ont été organisées au profit des communicateurs de la CRG, sur les techniques de communication, ainsi que sur la production des publications, et d'autres outils de communication tels que les communiqués de presse, les spots éducatifs, annonces radiophoniques pouvant aider à vulgariser les activités de la CRG ainsi que les idéaux du Mouvement de la Croix-Rouge.

Dans le cadre du soutien structurel, le CICR soutient son partenaire naturel

réfugiés ivoiriens et Guinéens venus de la Côte d'Ivoire. Des Groupes d'Alerte et de premières Urgences (GAPUs) ont été formés dans les 4 préfectures frontalières de la Guinée Forestière pour apporter les premiers soins aux réfugiés qui continuent d'arriver.

normes du Mouvement Croix-Rouge et les standards internationaux comme ceux prévalant en Guinée au sein des forces armées. Ces curriculum sont en voie de validation auprès du Ministère de la Santé. Cette validation permettra une standardisation au niveau national et devrait permettre de limiter la multipli-

En 2010, le CICR a :

- soutenu la CRG dans la construction de 3 sièges préfectoraux. La construction de trois autres est prévue pour l'an 2011.
- appuyé la CRG dans différentes opérations de couverture sanitaire qui ont permis d'assister plus de 700 personnes et d'en évacuer près de 400 vers les structures médicales
- soutenu la CRG dans l'élaboration de 4 curriculum de Premiers secours

Le CICR et les Forces de Défense et de Sécurité en Guinée



Table ronde CICR – Armée guinéenne à Conakry

Le CICR poursuit son partenariat avec les Forces de Défense et de Sécurité qui évolue bien depuis les premières heures de l'ouverture de sa délégation en République de Guinée. Il aide à la vulgarisation du Droit international humanitaire (DIH) et Droit de l'homme (DH) et Maintien de l'ordre au sein de l'armée, la Gendarmerie et à la Police en Guinée.

Au cours de l'année 2010, le CICR, en partenariat avec le Gouvernement guinéen et le Système des Nations unies, a participé à la formation de la Force spéciale de Sécurisation du Processus électoral (FOSSEPEL). Cette force, composée de 8 000 policiers et 8 000 gendarmes déployés sur l'ensemble du territoire guinéen, a été créée par décret le 18 mai 2010, en vue de sécuriser la tenue des élections présidentielles et législatives.

En outre, le CICR a participé à la formation de la future garde présidentielle, assurée par des instructeurs américains.

Le CICR a également organisé des séances de formation pour les encadreurs des unités d'intervention de la ville de Conakry et pour les policiers de la Compagnie mobile d'intervention et de sécurité (CMIS N°1 sise à Camayenne et CMIS N°2 sise à Bambéto). 240 participants ont pris part à ces séances.

Par ailleurs, en plus de la Table ronde CICR-FAG à laquelle ont participé 24 officiers supérieurs, le CICR a organisé 15 séances de sensibilisation sur ses activités en Guinée et sur les notions de base du DIH à l'intention des forces armées dans les Écoles militaires de Manéah, au Centre d'instruction de la 1ère Région Militaire de Kindia, dans la 2e Région Militaire de Labé et au bataillon autonome de Mamou. Plus de 1800 militaires ont participé à l'ensemble de ces séances.

Témoignage du Capitaine Sidibe de la Police

Bonjour capitaine, pouvez-vous vous présenter au public?

Je suis capitaine Sidibé Mamady, formateur en DIH/DH (Droit international humanitaire/Droit de l'homme). J'ai été formé depuis en 1988 à la formation des formateurs des forces armées, et plus tard, en 1993, j'ai suivi une autre formation des formateurs des forces de sécurité. En 2001, j'ai participé à une autre formation organisée par le ministère de la sécurité.

Quant à l'origine du bureau DIH/DH, il a été créé en 2003 par arrêté ministériel avec une nomination de ses membres dont le coordinateur était le lieutenant - colonel Sankarela. Moi, je fus alors nom-

mé "Officier chargé de communication et sensibilisation".

Quelles sont vos appréciations de la collaboration entre la Police et le CICR dans la sensibilisation des policiers?

Beaucoup d'activités ont été réalisées depuis le départ en 2004, du lieutenant - colonel Sankaréla Diallo, en mission de l'ONU en Côte d'Ivoire. Parmi ces activités, on peut noter un certain nombre de séminaires de renforcement des capacités des services de sécurité, ainsi que des séances de vulgarisation des connaissances en faveur des agents de la police.

Les agents ont la volonté d'exercer leur fonction dans les normes du métier, mais souvent, il leur manque la formation nécessaire sur les droits et devoirs du métier, ainsi que d'autres éléments indispensables dans l'exercice de leurs fonctions. La formation revêt donc une importance capitale pour le bon fonctionnement des services de sécurité. Car je dis toujours qu'un policier mal formé est un criminel à vie!

Quel est le soutien du CICR dans ces séances ?

Le CICR représente le support essentiel dans l'organisation de toutes ces activités. Nous ne disposons même pas de local adéquat pour la formation. Presque tout est pris en charge par le CICR pour rendre effective l'organisation de ces activités.

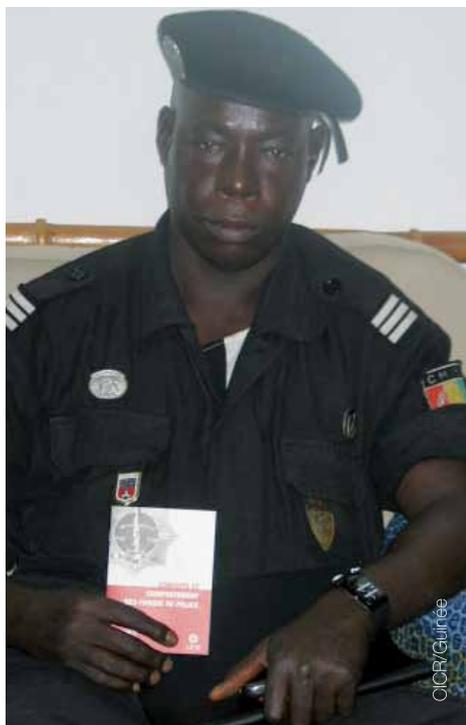
Cette sensibilisation a-t-elle un impact sur les prestations des policiers dans leurs activités de maintien de l'ordre ?

Les séminaires de sensibilisation ont un impact important. D'abord au niveau du changement de mentalité. Il y a moins de violence aujourd'hui qu'avant et moins de violations des droits humains dans les services de police que dans les autres corps.

De plus, les policiers ont maintenant le courage de dénoncer les infractions commises par d'autres policiers en matière de droit. L'intérêt des policiers est manifeste quant au besoin d'approfondir ces notions afin de mieux se comporter lors de l'exercice de leur métier.

A part Conakry, allez-vous sensibiliser aussi l'intérieur du pays ?

Les séances ont lieu aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Ces deux



Capitaine Cissé Mamady

dernières années, nous avons tenu beaucoup de séances de sensibilisation dont, 12 dans les préfectures de Basse et Moyenne Guinée, alors qu'à Conakry, une vingtaine de séances ont eu lieu dans les commissariats centraux ainsi que dans les unités d'intervention de la ville.

Avez-vous un dernier mot ?

Nous lançons un vibrant appel à nos autorités pour qu'elles soutiennent le bureau DIH/DH. Nous remercions le CICR de ce qu'il fait déjà pour la police, et lui demandons de continuer à soutenir le bureau dans ses efforts de sensibiliser des policiers. Aux policiers, nous demandons qu'ils se servent bien des notions apprises pour accomplir efficacement la mission qui leur est dévolue: sécuriser la population et ses biens.

Promotion du droit international humanitaire (DIH)

La communauté internationale, à travers les Conventions de Genève, confie au CICR le mandat de promouvoir le DIH. Depuis son installation en Guinée, le CICR travaille assidûment à la vulgarisation de cette discipline fondamentale non seulement au sein des

forces de défense et de sécurité, mais aussi dans les milieux universitaires. Un programme de soutien visant le renforcement des capacités des enseignants du DIH afin de favoriser une meilleure assimilation de cette matière par les étudiants est établi avec les universités, notamment celles disposant d'une faculté de droit.

En juin 2010, le CICR a organisé un concours interuniversitaire de plaidoirie en DIH à Conakry. L'édition de cette année, la troisième du genre (la première remonte en 2005) a opposé une université publique (Université Général Lansana Conté de Sonfonia) et quatre universités privées de la capitale (l'Université Cheikh Modibo Diarra, l'Université Nongo de Conakry, l'Université La Source et l'Université Kofi Annan). Chacune d'elles était représentée par trois candidats formant une équipe unique.

L'objectif de cet exercice était de :

- renforcer la promotion du DIH dans les milieux universitaires;
- contribuer à une meilleure compréhension des notions fondamentales de cette discipline;
- identifier, à travers les interventions des étudiants, les besoins en vue de fournir un soutien optimal pour le renforcement et l'assimilation de cette discipline fondamentale du droit.

À la suite de l'examen portant sur des questions de connaissances générales et sur un cas pratique, l'équipe présentée par l'Université Général Lansana Conté a été désignée lauréate du concours. Elle a, à cet effet, reçu un prix d'encouragement. Les autres participants ont également reçu quelques cadeaux pour leur participation.

Dans le souci de diffuser le plus largement possible le DIH et de toucher les acteurs influents de tous les domaines, le CICR a initié un dialogue constructif avec les milieux religieux, notamment musulmans. La délégation du CICR a organisé, au cours de l'année 2010, deux conférences sur le thème "L'Islam et le droit international humanitaire", animées par un spécialiste venu de la délégation du CICR de Dakar.

L'objectif de ces deux conférences était de mettre en lumière le caractère universel du DIH qui tire ses racines profondes dans toutes les civilisations et religions du monde.

La première, organisée à l'attention des étudiants de toutes les options confondues, s'est tenue à l'Université Kofi Annan de Conakry le 18 mai 2010, alors que la deuxième a eu lieu le 19 du même mois, au Centre islamique de Donka. Elle était destinée au personnel du Secrétariat général aux Affaires religieuses, l'élite musulmane de la Guinée.

Pour cette deuxième conférence, l'exposé suivi des débats, en présence du Grand Mufti de la Guinée, a démontré que bien qu'ayant de sources différentes, le DIH et le droit musulman partagent beaucoup de points communs.

Les échanges ont été très appréciés par le Mufti qui a demandé d'organiser régulièrement avec son institution. La demande a été favorablement accueillie par le CICR.

En 2010, le CICR a sensibilisé:

- 2.960 porteurs d'armes, dont 1.800 militaires des FAG, 1.100 éléments de la FOSSEPEL, ainsi que 500 agents de la Police en Droit International Humanitaire (DIH), ainsi qu'en Droit de l'Homme (DH) et le maintien de l'ordre.
- 224 officiers supérieurs de l'armée guinéenne et a organisé avec ces derniers une table ronde sur l'intégration du DIH dans l'enseignement des militaires
- 1.000 étudiants sur les fondements du DIH
- 16 étudiants en provenance de 5 universités du pays et leur a offert l'occasion de participer à un concours de plaidoirie sur le DIH.
- 216 autorités locales sur les principes du Mouvement de la Croix-Rouge, et les actions du CICR et de la CRG.

Célébration de la journée mondiale de lutte contre le SIDA

La journée du 1er décembre de chaque année est consacrée à la lutte contre le SIDA. Elle a été célébrée cette année sous le thème : Accès universel et Droits Humains. L'ensemble du personnel du CICR était là avec la cheffe de délégation ainsi que la représentante du programme ONUSIDA en Guinée.

A cette occasion, deux discours ont été prononcés. La cheffe de délégation, Denise Duran, en sa qualité de la présidente du comité VIH, a donné le ton en indiquant dans son intervention que le programme VIH a été instauré, de façon officielle par la hiérarchie de son institution depuis 2005.

Depuis, la plus part des délégations du CICR l'ont adopté et la délégation de Guinée a emboîté le pas aux autres en 2007. Ce programme chargé de la mise en application de la politique institutionnelle, comprend trois grands axes à savoir :

- la protection des droits des employés à travers la lutte contre la discrimination et la stigmatisation,

- la prévention à travers la sensibilisation, la formation et l'éducation,

- la prise en charge médicale globale des employés malades et leurs ayant droit dans le strict respect de la confidentialité de leur statut sérologique.

Prenant la parole, le docteur Bamba Azara Loguet, représentante du programme ONUSIDA en Guinée, a rappelé l'essentiel de la stratégie de l'ONUSIDA dans sa politique de lutte contre la pandémie du SIDA. Elle s'est déclarée impressionnée par la politique du CICR dans sa lutte contre la pandémie au profit de son personnel. Tout en reconnaissant que le CICR avait pris un pas de géant dans ce domaine, devançant ainsi les agences onusiennes, elle a déclaré que son organisation allait s'inspirer du modèle CICR dans son programme VIH pour les employés, et a émis le souhait de développer un partenariat avec la Croix-Rouge Guinéenne (CRG) dans le but de faciliter l'accès aux soins médicaux pour les personnes vivant avec le VIH (PVV).

Selon les enquêtes démographiques de santé (EDS) réalisées en 2005, le taux de séroprévalence en Guinée était de 1,5%. Dans le monde, plus de 33 millions de personnes sont porteuses du VIH avec 2,6% de nouvelles infections et 1,8% de décès enregistrés, soit 7000 nouveaux cas d'infection par jour, 300 par heure et 5 par minute.

Le programme VIH/SIDA à la délégation du CICR de Conakry est piloté par un comité SIDA composé de la cheffe de délégation, qui en est la présidente, de l'administrateur, de deux pairs éducateurs et d'un représentant du syndicat des employés nationaux. Dans le cadre de ses activités, ce comité a organisé, avec la participation de pairs éducateurs, deux séances de sensibilisation dénommées "Heure VIH en famille". Ces séances qui ont regroupé les familles des employés et le voisinage du lieu de la séance ont eu lieu dans deux communes et ont permis de procéder à d'énormes échanges fructueux sur l'information utile à retenir quant aux diverses questions sur le SIDA.



Comité SIDA des employés du CICR/Guinée